CONTACT PRESSE

Exposition réalisée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) en partenariat avec

la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) la Gendarmerie nationale (délégation au patrimoine culturel de la gendarmerie) la Police nationale (service historique de la police nationale) La préfecture de police

le Comité français pour Yad Vashem, Yad Vashem Jérusalem l'Association des anciens combattants de la police nationale (AACPN)













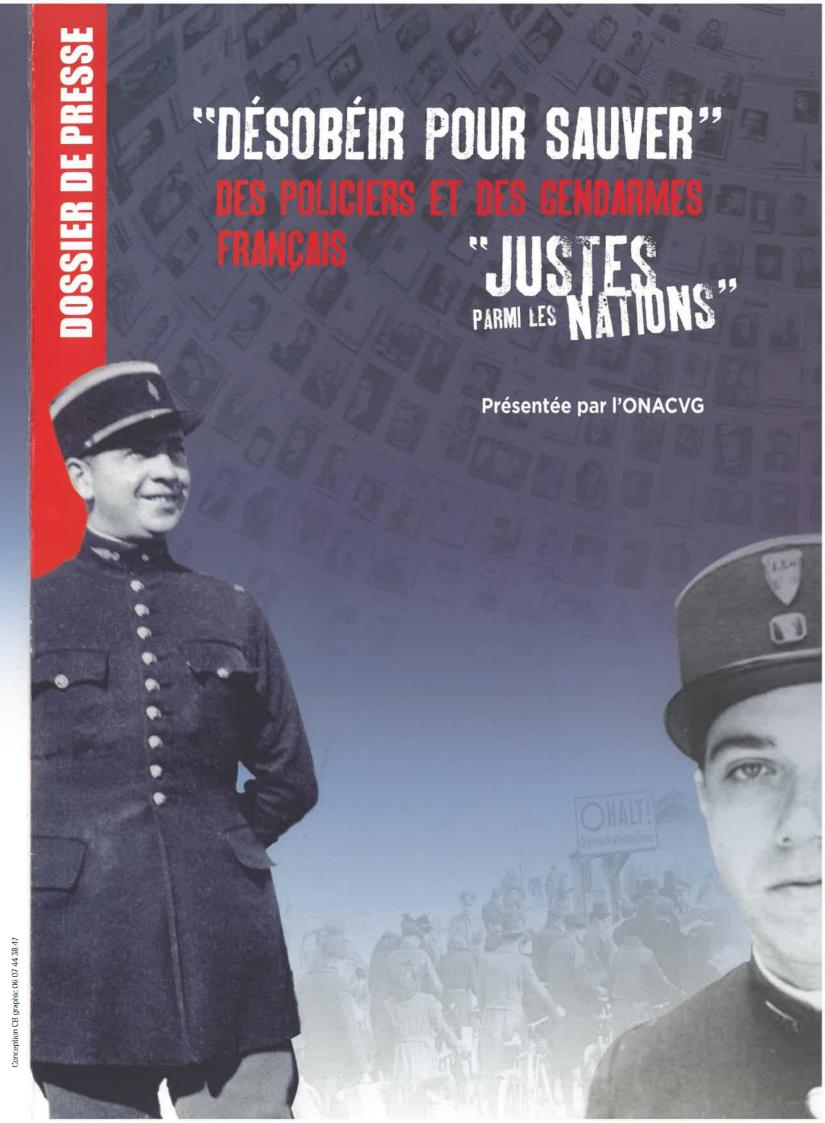












"DÉSOBÉIR POUR SAUVER"

Au 1er septembre 2009, 54 policiers et gendarmes français ont reçu le titre de « Justes parmi les Nations »

pour avoir sauvé des Juifs pendant la seconde guerre mondiale. Dans la France

occupée par l'Allemagne nazie, ces hommes **ont renoncé à l'obéissance** que leur imposait leur fonction. Malgré **les risques** auxquels ils s'exposaient, mus par la seule **voix de leur conscience et de leur humanité**, ils ont refusé de « livrer » des Juifs à la Déportation, contrant les ordres donnés par les responsables du régime de Vichy.

Cette exposition, au sujet inédit, souhaite rendre hommage à ces 54 policiers et gendarmes « Justes » et à leurs nombreux collègues restés à ce jour anonymes, en mettant en lumière les valeurs humaines et citoyennes qui les ont animés. Elle présente les histoires d'hommes et de femmes dont les chemins, à tout jamais liés, se sont croisés aux heures les plus sombres de notre Histoire.

La responsabilité de l'État français et le rôle des forces de l'ordre dans la répression antisémite puis la Déportation des Juifs de France y sont bien entendu rappelés. Toutefois cette évocation ne prétend, en aucun cas, dresser un panorama exhaustif de la France occupée, de la seconde guerre mondiale ni de la Shoah.

Nous espérons que cette exposition, en suscitant l'intérêt des jeunes générations, puisse être un outil pédagogique éminemment vecteur de citoyenneté et une contribution au rapprochement des forces de l'ordre et de la Nation.

Le fruit d'un riche partenariat entre Ministères et associations

Née de l'initiative du président de l'Association des anciens combattants de la police nationale (AACPN), Monsieur Alain MANGOU, ce projet est le fruit d'un riche partenariat entre ministères -Défense/Intérieur - et associations (Yad Vashem France et Jérusalem).

Cette exposition réalisée par le Département de la mémoire combattante de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), conçue d'une manière didactique, s'adresse plus particulièrement aux jeunes citoyens en devenir.

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

La Gendarmerie nationale

La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense

La Police nationale

La Préfecture de police

Yad Vashem Jérusalem

Le Comité français pour Yad Vashem

L'Association des anciens combattants de la police nationale

SOMMAIRE

PANNEAU | Éditorial de Mme Simone VEIL, marraine de l'exposition

PANNEAU 2 Avant-propos et présentation des partenaires

PANNEAU 3 La reconnaissance des Justes : Présentation de Yad Vashem et du titre de Juste

PANNEAU 4 Policiers, gendarmes et Juifs aux heures sombres du régime de Vichy : Contexte historique de 1940 à 1941

PANNEAU 5 Policiers, gendarmes et Juifs aux heures sombres du régime de Vichy : Contexte historique de 1942 à 1944

PANNEAU 6 Le choix de la désobéissance des Justes policiers et gendarmes à l'application des lois de Vichy

PANNEAU 7 Falsifier : Falsification de l'identité et des documents d'identification par les Justes

PANNEAU 8 Prévenir : Prévention des rafles par les Justes

PANNEAU 9 Accueillir: Hébergement par les Justes des Juifs persécutés

PANNEAU 10 Sauver des camps : Aide à la libération des Juifs internés dans les camps

PANNEAU (1 Franchir la ligne : Aide au franchissement de la ligne de démarcation et des frontières

PANNEAU 12 Le prix de la désobéissance : Risques encourus par les policiers et gendarmes Justes

PANNEAU 13 Les amitiés : Amitiés nouées entre personnes sauvées et Justes

PANNEAU 14 Justes pour l'Éternité : La reconnaissance des policiers et gendarmes Justes

PANNEAU 15-16-17 ET 18 Les 54 policiers et gendarmes français Justes parmi les Nations : Biographies

PANNEAU 19 Témoignage du neuro-psychiatre Boris CYRULNIK et appel à témoignage pour compléter la liste des Justes





Mme Simone VEIL

Présidente d'honneur du Comité français pour Yad Vashem et de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

Rescapée de la Shoah, plusieurs fois ministre, ancienne présidente du Parlement européen et membre du conseil constitutionnel, Madame Simone VEIL est, depuis le début des années 1990, à l'origine de la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans les persécutions racistes et antisémites et de l'hommage rendu aux Justes de France.

(Extraits)

En France. 76 000 Juifs dont 11 400 enfants ont ainsi été déportés du seul fait d'être nés juifs [...]. J'ai fait partie, avec ma famille, de ce terrible cortège. Pas un jour ne passe sans que je ne pense à ce qui s'est passé là-bas. Dans des conditions atroces, on nous enleva tout espoir et toute dignité. Nous avions la mort pour seul horizon [...].

La majorité des Français ne pouvaient s'imaginer le terrible sort qui nous était réservé, la plupart des policiers et des gendarmes non plus. Ils savaient cependant à travers les ordres qui leur étaient donnés que rien de bon ne nous attendait. En effet, policiers et gendarmes étaient chargés de faire respecter les lois racistes [...]. Comme ailleurs, il se trouva parmi les agents de la force publique, comme parmi les employés des administrations, des personnes exécutant avec zèle les directives infâmes. Mais il y eut aussi des gens de bien qui souvent fermaient les yeux devant une évasjon ou aidaient activement les Juifs malgré les risques encourus.

Au moment où la barbarie la plus absolue régnait dans les camps, ces Justes ont non seulement sauvé des vies humaines, mais ils ont aussi incarné l'honneur de l'humanité qui, grâce à eux, n'a pas totalement sombré à Auschwitz. En ayant eu le courage de suivre leur conscience plutôt que les ordres de leur hiérarchie, ils nous rappellent que l'Histoire est constituée d'une longue chaîne de responsabilités, individuelles et collectives, et que chacun de nous en est un maillon précieux qui fait que l'Histoire chavire ou au contraire avance.

Les Justes policiers et gendarmes l'ont fait avancer, ils ont été en cela des lumières dans la nuit de la Shoah.





« La désobéissance peut aussi être une vertu, surtout quand elle place le respect de l'autre, de son intégrité, de sa prétendue différence, au dessus de l'autorité aveugle » (...) « au péril de sa vie,

Urbain HAAG a fait passer l'empathie avant la discipline, le cœur avant l'obéissance ». Olivier SCHWAB, petit-fils d'Henri SCHWAB sauvé de la Déportation par le policier Urbain HAAG.

« Ce Monsieur au grand cœur, qui ne nous était rien, s'est dévoué pour nous ainsi que sa femme, comme les meilleurs et les plus sincères amis qu'ils sont restés ; avec un désintéressement total et un mépris du danger, jusqu'à courir les plus grands risques pour eux et les leurs ».

Madame HERZBERG à propos de Camille, ancien garde-mobile, et Denise MATHIEU.



Docteur Boris CYRULNIK

Neuro-psychiatre Directeur d'enseignement Université Toulon-Var

L'un des plus célèbres psychiatres français, père de la théorie de la «résilience» selon laquelle on peut guérir d'un traumatisme, est devenu psychiatre pour comprendre son propre drame familial.

(Extraits)

Dés le début de la guerre ma famille a disparu [...].

À l'âge de six ans et demi, j'ai été arrêté à Bordeaux la nuit, chez la famille Farges qui me cachait. J'ai le souvenir de quatre ou cinq policiers, autour de mon lit, lunettes noires (la nuit), arme au poinq et torche électrique. Dans le couloir des soldats allemands, fusil à l'épaule regardaient le plafond. Mon souvenir est ainsi.

Madame Farges a dit : « On ne lui dira pas qu'il est juif ». Un policier a répondu : « Il faut l'arrêter parce que plus tard, il commettra des crimes et deviendra un ennemi d'Hitler ».

C'est ainsi qu'à l'âge de six ans j'ai appris que j'étais condamné à mort pour un crime que j'allais commettre.

Après mon évasion, au moment du transfert vers les trains qui emportaient les adultes et d'autres enfants à Drancy, relais vers Auschwitz, toute une chaîne de solidarité m'a protégé jusqu'à la Libération.

Récemment, j'ai découvert qu'une des premières personnes à participer à cette chaîne était un gardien de la paix! [...]. Il a gardé chez lui, un enfant qu'il ne connaissait pas et dont la simple présence compromettait sa carrière et peut-être même sa vie. Si ce gardien de la paix avait pointé son arme sur un enfant, il serait mort de honte probablement. Voilà pourquoi il ne pouvait pas faire autrement. Voilà pourquoi il faut parler de cet homme en employant le mot « dignité ».

D'autres policiers ont sauté sur leur vélo ou couru pour prévenir de l'heure de la rafle. Puis ils rentraient mettre leur uniforme et obéir : « Ca alors, l'appartement était vide ! ».

Parfois, c'est l'humanité d'un gardien qui s'exprimait plus fort que sa contrainte à obéir [...].

Par bonheur, il y aura toujours des Justes pour prouver la banalité du Bien.





« Le maréchal des logis-chet FLORENS est un héros ordinaire en contradiction avec son époque. Il a réagi en patriote. (...). Aujourd'hui il nous permet de porter l'uniforme avec fierté ».

Colonel André PETILLOT, commandant du groupement de gendarmerie des Alpes Maritimes lors de la cérémonie le 7 mai 2009 à la gendarmerie de Saint-Etienne-de-Tinée rebaptisée du nom de Fernand FLORENS.

« Nous ne pouvions supporter de voir les Juits enregistrés comme du bétail. Quand nous avons reçu l'ordre de la Préfecture, nous savions que ces arrestations étaient pour eux le commencement de la fin ».

Le policier Pierre MARIE, en juillet 1982 à l'occasion de la remise de son titre de Juste.